

payés qui émargent à la feuille de paye. Ils font très peu. Voici un extrait de la déclaration conjointe du premier ministre provincial et du ministre à l'occasion de l'annonce du programme, et je cite:

Le programme de développement de l'Île-du-Prince-Édouard visera surtout à réaliser à fond le potentiel des industries de base de la province en établissant des liens plus étroits entre l'économie de la province et celle du pays tout entier.

Dans quelle mesure a-t-il réalisé cet objectif? L'Île-du-Prince-Édouard est une région principalement agricole. L'agriculture est la base de notre économie. A l'heure actuelle dans l'Île-du-Prince-Édouard 400,000 acres sont en culture et 152,000 acres en pâturages améliorés. Il y a dans la province 9,585 fermes actives; on y consacre 53,000 acres à la culture de la pomme de terre. Quand ils peuvent vendre leurs pommes de terre, les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard en tire 65c. le sac. Mais il sont tout simplement incapables de les vendre. Le gouvernement est allé chercher des experts aussi loin qu'en Alberta pour nous montrer comment cultiver la pomme de terre. Nous n'avons pas besoin d'eux mais de spécialistes qui nous diront où vendre nos pommes de terre. Si le gouvernement nous trouvait des débouchés, il ferait œuvre utile.

Il y a 53,000 acres de jachères qui pourraient être plantés de pommes de terre. Cela représente 17 p. 100 du total canadien. Les deux gouvernements, fédéral et provincial, ne font absolument rien pour trouver des marchés à nos cultivateurs. Les chiffres officiels prouvent la gravité de la situation financière dans laquelle les cultivateurs de l'Île-du-Prince-Édouard se trouvent aujourd'hui. D'après les derniers chiffres de la Société du crédit agricole, 251 cultivateurs de cette province ont des arriérés, principal et intérêt, d'un montant global de \$174,500. Les cultivateurs n'ont pas tous emprunté de la Société du crédit agricole. Ils ne veulent rien lui devoir. Ils aimeraient payer leurs dettes, mais ils ne pourront le faire si les pommes de terre continuent à se vendre 65c la poche. Même à ce prix-là, ils ne peuvent les vendre. Les usines de mise en conserve et de transformation ferment. Encore l'autre jour, Seabrook, société très connue, a fait faillite. Pourquoi? Simplement parce qu'elle ne pouvait plus financer l'entreprise. Elle ne pouvait vendre ses produits. Il s'ensuit que les cultivateurs ne reçoivent pas le prix qu'ils devraient.

La population agricole de l'Île-du-Prince-Édouard a baissé de presque 50 p. 100 depuis 30 ans. Je voudrais montrer à quel point la situation est grave à l'intention du ministre de l'Agriculture (M. Olson). En février 1971, 3,107 wagons de pommes de terre destinées à la consommation intérieure ont été expédiées de l'Île-du-Prince-Édouard. L'an dernier à pareille époque, on n'en a plus expédié que 1,000. Pour quelle raison? Ni le ministre ni le gouvernement n'essaient de trouver des débouchés pour les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, tout en sachant cependant que c'est notre industrie de base. Le ministre n'ignore pas que c'est le gagne-pain de la grande majorité de nos cultivateurs.

Je puis dire sans crainte de me faire contredire que le ministre et le gouvernement font très peu pour améliorer l'économie des cultivateurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces exploitants ne veulent pas du bien-être social, ni d'aide financière. Tout ce qu'ils veulent, c'est de pouvoir gagner leur vie. Ils ne veulent pas dépendre de la Société

[M. McQuaid.]

du crédit agricole, du gouvernement fédéral et des banques. Ils veulent une totale indépendance et la possibilité de gagner de l'argent. Si l'on peut leur trouver des marchés, ils sauront montrer que notre province n'est pas tributaire de quelque gouvernement que ce soit. Nous pouvons subvenir à nos propres besoins, et nous en sommes fiers!

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** A l'ordre, s'il vous plaît! Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir. A midi, je suis allé me promener. Le ciel était bleu, le soleil était chaud et l'air était vivifiant. De toutes ces choses, merci, Seigneur Jésus.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

**M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le leader suppléant du Nouveau parti démocratique a prononcé aujourd'hui un discours fort intéressant, un discours qui nous présentait du nouveau, je pense. Je crains de ne pouvoir en dire autant du discours de son chef lors d'un débat semblable vendredi dernier. Il m'a semblé qu'il était, comme nous tous, du reste, quelque peu fatigué d'entendre ses mêmes vieilles rengaines. Toutefois, il y a à peu près un an, le 12 février 1970, comme en fait foi le hansard à la page 3520, le leader suppléant du Nouveau parti démocratique a dit ceci:

D'après nous, la seule manière d'affronter la situation dans une économie comme la nôtre est d'imposer une politique d'ensemble des prix et des revenus prévoyant des sanctions au besoin, une réglementation sélective des prix et de toutes les autres sources de revenu: profits, intérêts, dividendes, salaires, traitements et tout le reste.

Le même député, dans son discours d'aujourd'hui, tout en défendant avec la même énergie et le même enthousiasme le contrôle des prix, a pris une attitude quelque peu circonspecte quant au contrôle des salaires. On pourrait facilement croire que l'imminence de la course à la chefferie de son parti, la nécessité pour les candidats d'obtenir l'appui des syndicats ouvriers et l'attitude de ces syndicats à l'égard du contrôle des salaires ont pu influencer sa pensée, mais étant de nature noble et sincère...

**Une voix:** Et modeste!

**M. Mahoney:** ...je me laisserai peut-être convaincre qu'il a ainsi changé d'attitude après avoir examiné d'un œil impartial la relance économique que le gouvernement actuel a suscitée par sa politique.

Des deux côtés de la Chambre, on a fait des suggestions valables. On a suggéré de reconnaître, d'établir le droit au travail au Canada. On a parlé de plein emploi. Au risque de paraître insensible, je dirai que ce ne sont là que des mots. Qu'est-ce que le plein emploi? Quel chiffre les députés qui proposent le plein emploi ont-ils à l'esprit? De toute évidence, ce n'est pas 100 p. 100. Il existe au Canada un flottement, un climat qui influe sur